

Réglementation des pratiques sportives et culturelles associatives à compter du 20/03/2021

	Espace public	Plein-Air (ERP PA)	Salle (ERP X)	Salle (ERP L ou R)	
Couvre-feu (pas d'attestation)					
Retour chez soi au plus tard (pratiquants et encadrants)	19h	19h	19h	19h	☐
Pratiques Autorisées					
Mineurs	Autorisée (6 pers. Max / Encadrant compris)	Autorisées	Interdites (Sauf éveil de l'enfant)	Interdites	☐
Majeurs	Autorisées (6 pers. Max / Encadrant compris)	Autorisées	Interdites	Interdites	☐
Publics prioritaires Groupes scolaires et périscolaires, formations, prescription médicale, personne en situation de handicap	Autorisées	Autorisées	Autorisées (scolaire uniquement)	Autorisées (scolaire uniquement)	☐
Locaux					
Surface par pratiquant	4m²				☐
Aération			25 m³/h/pers ou ouverture des portes		☐
Sens de circulation dans les locaux			Obligatoire		☐
Vestiaires	Interdits				☐
Accès au public	Interdit (sauf situation impérieuse)				☐
Espaces conviviaux	Interdits				☐
Toilettes	Autorisées (avec fourniture de savon et serviettes à usage unique)				☐
Désinfection des points de contact (poignées de portes, etc.)	Régulière / quotidienne				☐
Accueil des pratiquants					
Référent Covid de l'association	Défini et identifié				☐
Espace dédié	Zone d'accueil, définie par groupe				☐
Information pratiquant et famille	Communication préalable du protocole à l'ensemble				☐
Attestation de reprise	Signature par les responsables légaux (cf. annexe)				☐
Application « TousAntiCovid »	Préconiser l'utilisation de l'application aux adhérents				☐
Listing nominatif par séance	Fiches de présence conservées 15 jours				☐
Thermomètre	A disposition en cas de présentation de symptômes				☐
Conditions de pratique					
Surface par pratiquant et jauge	2m ou 4m², soit jauge de _____ personnes				☐
Groupe	Petit groupe sans modification et sans brassage				☐
Matériel	Autorisé, si désinfection après utilisation (cf. protocole FSCF)				☐
Surface	Désinfection entre chaque groupe				☐
Contact entre pratiquants	Interdit				☐
Encadrants					
Port du masque	En permanence				☐
Parades			Pas de précision		☐
Pratiquants					
Désinfection des mains	Début et fin de séance au minimum et après les gestes de la vie courante (WC, toucher le visage...)				☐
Port du masque	Permanent sauf activité à intensité élevée			Permanent sauf nature de l'activité	☐
Vie associative					
Réunions (AG, commission, etc.)			Autorisées (voie dématérialisée recommandée)		☐